

Bilan d'activités du dispositif ULIS 2020/2021
coordonnatrice Christine GOMEZ,
AESH co Sabrina CADET

1/Historique du dispositif

L'UPI (Unité Pédagogique d'Intégration) TFC (Troubles des Fonctions Cognitifs) a ouvert en août 2010. Les élèves en situation de handicap étaient intégrés dans des classes c'est-à-dire qu'ils étaient réinsérés partiellement dans des classes ordinaires après identification des besoins et des potentialités des élèves formalisés dans un projet Individualisé d'intégration .

L'UPI (Unité Pédagogique d'Intégration) devient ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire)(circulaire de juin 2010) en août 2011.

L'ULIS est un dispositif . Les élèves en situation de handicap sont inscrits et inclus dans des classes ordinaires et suivent les cours dispensés de la classe correspondant au niveau de scolarisation mentionné dans le Projet Personnalisé de Scolarisation .Lorsque les objectifs d'apprentissage envisagés pour eux requièrent des modalités adaptées nécessitant un regroupement et une mise en œuvre par le coordonnateur , celles-ci le sont dans la salle E25 .Comme tous les collégiens, les élèves sont détenteurs d'un livret de compétences , compétences validées tout au long de leur parcours . L'objectif est d'approfondir et de consolider les apprentissages scolaires mais aussi de développer les apprentissages culturels et sociaux (théâtre) ,favoriser la préparation de l'insertion professionnel avec organisation de stages en entreprises.

2/ Projet du dispositif Ulis :

Mon rôle d'enseignante est de construire des apprentissages , éduquer, éveiller le jeune, l'intéresser au monde qui l'entoure et de développer son esprit critique, réussir son orientation professionnelle et son insertion à la fin du collège .

Mon rôle d'enseignante spécialisée accueillant des enfants présentant des troubles des fonctions cognitives ou mentales porte sur la connaissance et gestion des contraintes liées à la singularité des élèves.

En tant que pédagogue , je cherche à développer l'activité mentale chez le jeune c'est-à-dire la capacité à donner un sens au savoir.

Mon premier champ d'intervention est de construire un cadre pédagogique : un cadre limite qui permet de marquer la limite dedans dehors aux élèves.

Ce cadre est :

-un espace –classe fixe avec des murs, une porte, du mobilier (tout neufs) et dont la fonction est de contenir.

-un espace -imaginaire définit par des représentations personnelles et collectives du jeune sur l'école, la classe, sur l'enseignante, l'AVS, sur le collège

-un espace –social définit par le rôle et les fonctions de chacun : les élèves, l'enseignante d'Ulis, les enseignants des inclusions, l'AESH,le principal , la CPE , l'infirmière

-un espace symbolique :défini par les signes(lecture, mathématiques...), les règles(règlement du collège, de la classe, l'emploi du temps, évaluation, cahiers, temps de parole ...) qui règlemente le fonctionnement .Les règles favorisent l'activité, régissent le fonctionnement(temps, lieu) , et génèrent la sécurité des jeunes.

Ce cadre est important car il permet aux jeunes de déposer sa pensée et en même temps , il renvoie le jeune à la réalité , fait référence aux lois.

Je suis garante de ce cadre aidée par l'AESH co à travers :

-l'accueil : c'est à dire la disponibilité , l'écoute du jeune

-l'accompagnement qui se traduit par un étayage psychique, physique, verbale du jeune.

Nous cherchons à motiver le jeune , à réduire les difficultés des tâches à des limites supportables, contrôler sa frustration et montrer la solution .

Mais en tant que maître D , il faut insister avec les jeunes sur la capacité de se représenter la tâche. En effet ces jeunes présentant des troubles des fonctions cognitives ont des difficultés à projeter , à penser c'est-à-dire à mettre du sens aux savoirs, trouver un signe, pouvoir évoquer un objet en son absence, pouvoir s'en souvenir, manipuler les signes . Le maître D doit surtout mettre l'élève en activité intellectuelle mais également encourager, soutenir l'action, reconnaître le droit à l'erreur, valoriser les compétences, personnaliser le soutien, encourager les prises d'initiatives , concrétiser les actions et en travaillant **par projet** avec les différents partenaires.

-l e projet pédagogique personnalisé :chaque jeune a un parcours scolaire répondant à ses besoins évalués , repérés et étayés par l'enseignant et les partenaires .Le projet valorise le sens . En effet tout ce qui donne du sens favorise l'implication de l'apprenant, sa motivation , le sentiment qu'il existe et que ça vaut la peine qu'il s'implique , qu'il travaille.

Les inclusions représentent des moments d'échange , d'expériences, d'apprentissages dans d'autres classes, avec d'autres enseignants et d'autres élèves de leur âge.

- Le projet individuel de formation :ce projet stimule la motivation des jeunes , permet des apprentissages concrets qui sont significatifs de ce qu'il recherche , qui répondent à ces questions , qui le stimule à chercher des informations qui lui permettent de surmonter les obstacles qu'il rencontre, qu'il le projette dans l'avenir ,qu'il s'insère socialement et professionnellement .Les stages sont des moments forts du projet dès l'âge de 14 ans.

Pour répondre aux besoins repérés (la maîtrise de la langue française) :

-la mise en place d'un atelier théâtre : atelier où l'enfant est guidé pour s'approprier son monde et le monde qui l'entoure , pour dire le monde tel qu'il est (monde qui fait peur, monde qui fait rêver, monde où l'on vit)

-Cet atelier théâtre contribue à donner du sens aux apprentissages et à faire évoluer les représentations des apprentissages scolaires en les confrontant avec la réalité .Les élèves vont lire , produire différents types de textes et communiquer pour de « vrai ».

-Cet atelier théâtre tend également à compenser les inégalités sociales et culturelles en permettant la découverte du théâtre ,par tous les enfants et contribuant ainsi à l'éducation à la citoyenneté.

-Cet atelier théâtre constitue une occasion propice à l'apprentissage de la vie collective et à l'instauration de relations , entre adultes et enfants, différentes de celles de la classe.

Il peut être un moment privilégié pour une communication authentique avec les interlocuteurs .Elle favorise la mise en œuvre d'attitudes responsables dans des milieux moins protégés que la classe.

-Cette représentation théâtrale constitue enfin une occasion de présenter le dispositif ULIS aux élèves du collège , aux enseignants, aux partenaires, aux futurs élèves d'ULIS, aux parents .

- Pour canaliser les échanges, organiser la communication , responsabiliser le jeune , l'instauration du service ritualisé (le cahier d'appel, l'organisation matériel de la classe,...) : pour encourager les prises d'autonomie, pour assurer les échanges et donc communiquer avec les partenaires du collège(CPE, surveillant,) et les autres élèves et pour apprendre à s'organise

2/Rôle de la coordonnatrice du dispositif

Le rôle de la coordonnatrice ULIS est :

- d'organiser le dispositif avec l'aide de la CPE et des enseignants (adapter les cours , les évaluations...)et l'AESH(Aide des Elèves en Situation d'Handicap) collective .
- d'adapter l'enseignement en fonction du PPS (projet personnel de scolarisation) :

Le PPS est une des composantes du plan de compensation. C'est un document écrit qui définit et coordonne les modalités de scolarisation et les actions pédagogiques, psychologiques, éducatives, médicales et paramédicales adéquates à mettre en place pour faciliter la scolarisation de l'élève handicapé.

Il précise si l'élève a besoin d'être accompagné par une personne en charge de l'aide humaine et de matériel pédagogique adapté.

- de veiller au respect des orientations fixées
- d'assurer la régularité des concertations entre les intervenants.
- d'organiser l'évaluation du projet
- accompagner des stagiaires

3/Rôle de l'AESH

Le rôle de l'AESH co (Accompagnante des Elèves en Situation d'Handicap) collective est :

- d'accompagner dans le dispositif ULIS
- d'accompagner dans les classes d'inclusion
- d'aider à la réalisation du projet de scolarisation
- d'aider à la socialisation : autonomie-respect des règles de vie...
- d'aide aux apprentissages - :guidance pour la manipulation, application d'une méthodologie indiquée par l'enseignant
- prise en charge d'un groupe : réinvestir des notions, activités de consolidation, de renforcement, d'application dans le cadre du dispositif ou d'activités spécifiques (arts visuels, sciences, EPS...)
- d'aide à la réalisation des actes de la vie quotidienne :- accompagnement dans l'accueil et le départ des élèves bénéficiant d'un transport
- d'aide au quotidien de la classe
- aide à la préparation du matériel et à l'adaptation du matériel
- gestion d'ateliers
- aide à la sécurité
- aide à la gestion des emplois du temps des élèves
- aide administrative (gestion des retards, appel...)
- aide à la mise en œuvre de projets (théâtre)

Bilan d'activités du dispositif ULIS année scolaire 2020/2021

classe	Nombre d'élèves	Accompagnement partenaire AESH	inclusions	Dispositif ULIS	ASSR	CFG	stages	BILAN orientation
6°	1 élève en 6 A	PARTENAIRE -mère AESH collective de la classe accompagne en inclusion	en autonomie 7h30/semaine EPS : 4H Musique :1h Arts plastiques :1h Technologie :1h30 Anglais :1h Accompagnés de l'AESH collective 4H30/semaine SVT :1h30 3H EN ANGLAIS Total : 13 h en inclusion	Scolarisé 25h /semaine au collège 12 h en ULIS Français Maths Histoire Géographie ECM Parcours Avenir Troubles cognitifs Français CE Maths : CE	/	/	/	Inclusion + Repérage /EDT+
5°	4 élèves 2 en 5F 2 en 5G	Partenaires -parents AESH collective Accompagne en inclusion 1 élève suivie par éducatrice de l'ARPEJ : absences scolaires +++++++ depuis maternelle	en autonomie EPS Musique Arts plastiques technologie Accompagnés de l'AESH collective En anglais En SVT	Scolarisé en Français Maths Histoire Géographie ECM Parcours Avenir Troubles cognitifs Français : CP/CE Maths :CP/CE	Assr1E n cours	/	3 élèves sur 4 vont avoir 14 ans car nés en 2006 1° stage en février ou avril Lieu à voir en fonction de l'évolution du virus à la cantine du collège	Inclusions : en cours + devoirs pas faits oublis de matériels solliciter les parents pour accompagner les devoirs à la maison .
4°	2 élèves en 4C 2 élèves en 4F	Partenaires -Parents 1 élève suivi par 1 orthophoniste	en autonomie EPS Musique Arts plastiques SVT Technologie anglais	Scolarisé en ULIS -Français -Maths -Histoire -Géographie -ECM -Parcours Avenir Troubles cognitifs Niveau : français :CE Maths/ CE1/CE2	Assr1+ ASSR2 en cours	/	les élèves partent en stage dès 14 ans La durée des stages est de 2 semaines Il y a 2 visites de stage les vendredis Les objectifs : -Se présenter - Découvrir le monde du travail. -Découvrir une entreprise et son fonctionnement. -Evoluer dans un milieu différent que la classe. -Apprendre à l'élève à travailler en situation réelle. -Mettre du sens au savoir . -Respecter les horaires, les consignes, les règles de sécurité.. -rédiger une convention de stage -rédiger un bilan de stage par traitement de texte	Inclusion : en cours +
3°	3élèves 1en 3A 2en 3C	Parents Grand parent IMP Clair Joie -éducateur	3 élèves en autonomie inclus en 3/4 EPS Musique Arts plastiques(3/4) 3 Technologie 1 élève de l'IMP Clair Joie en inclusion au collège Les 5 matins Handicap : d'hémiplégie + troubles cognitifs associés + troubles du langage Et en inclusion tous les après-midis à l'IMP Clair Joie	élèves Scolarisés en ULIS Français Maths Histoire Géographie ECM Parcours Avenir anglais Français : 1 CP/CE 2CE Maths 3/CE	ASSR1 3/3 ASSR2	3 CFG En cours	objectifs des stages : -Respecter les horaires, les consignes, les règles de sécurité.. -Organiser son travail, prendre des initiatives.... -S'insérer dans une équipe de professionnels. -Rechercher un terrain de stage et s'y rendre de façon autonome . -Collecter des informations et de la documentation sur l'entreprise en vue de la préparation d'un dossier. -S'informer sur les autres métiers. -Compléter un projet professionnel ou de formation. PARCOURS AVENIR -1 visite du LP Roches Maigres -1 visite LP Vue Belle -à la demi-journée école/entreprise -à la demi-journée forum - à la visite d'une entreprise CILAM -1 visite DE LA Mission locale avec le référent handicap	En cours Orientation en juin 2020 Validation du CFG en juin Projet de formation :.....
Projet : Un pièce de théâtre en juin : en cours								

